

# LE MATCH DE L'IMMOBILIER

## LE NEUF



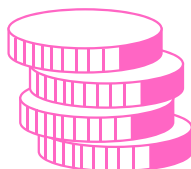
VS

## L'ANCIEN



### L'ASPECT FINANCIER

- Frais de notaire réduits 2,5%
- Exonération taxe foncière\*
- Prêt à Taux Zéro possible



- Frais de notaire 8%
- Pas d'exonération
- Peu de possibilités

*\* Selon les communes*



### SANTÉ ET CONFORT

TRIANON  
résidences

- Un label "Bâtiment Sain" / qualité de l'air intérieur
- Espaces extérieurs\* (balcon, terrasse, rez-de-jardin)
- Isolation phonique et thermique performante
- Matériaux non polluants et non allergènes
- Consommation énergétique faible
- Conformité aux normes



- Frais potentiels d'assainissement (moisissures, termites, ...)
- Souvent énergivore
- Travaux de rénovation
- Mise aux normes électrique et thermique obligatoires

*\* Tous les appartements "Trianon Résidences" en sont dotés*



### LES GARANTIES

- Les garanties du contrat VEFA
- Les garanties exclusives TrianonSérénité, uniques en France !



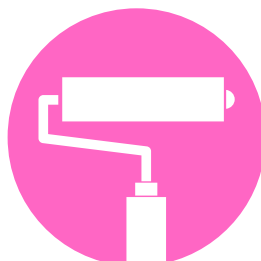
- Des garanties très limitées



### LA PERSONNALISATION

TRIANON  
résidences

- Aménagement et agencement avant la construction grâce au TrianonStore
- Travaux de finition possibles



- Travaux de personnalisation souvent nécessaires (rénovation ou « rafraîchissement »)
- Travaux de finition (peinture,...) possibles



### L'INVESTISSEMENT LOCATIF

- Défiscalisation avec le dispositif PINEL
- Attractivité et revenus locatifs plus élevés
- Frais d'entretien faibles



- Pas de défiscalisation
- Bien disponible
- Charme de l'ancien
- Charges de consommation plus élevées



**LA VICTOIRE DU NEUF EST SANS APPEL !**

